Rapport annuel
2002-2003

HÉMA-QUÉBEC

Donnez du sang. Donnez la vie.

HÉMA-QUÉBEC

MISSION

Fournir avec efficience des composants et des substituts sanguins sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains.

VISION

Être le chef de file dans son domaine en Amérique du Nord en 2005.

VALEURS

Être authentique et transparent

Régler les problèmes à la source

Bien faire la première fois

Penser toujours «service»

PAGE COUVERTURE :

Le corridor central du nouveau pavillon situé au 4045, boulevard Côte-Vertu, à Montréal.

D'une superficie de 7 900 mètres carrés, le pavillon comprend notamment des aires pour la préparation de collecte, l'entreposage, la réception et la transformation du sang, les activités de qualification, l'étiquetage, le service à la clientèle aux hôpitaux, l'expédition des produits sanguins et les services d'immuno-hématologie.

Table des matières

Message de la directrice générale et
du président du conseil d'administration 2

Exploitation 4
Affaires médicales 7
Administration et finances 8
Technologies de l'information 9
Recherche et développement 11
Ressources humaines 12
Qualité et normes 14
Histo-Québec 16
Affaires publiques 17
Affaires juridiques 18

Présentations institutionnelles et scientifiques 20
Publications 24
Brevet 25

Conseil d'administration et comités 26
Code d'éthique et de déontologie 31

États financiers 36

Message

de la directrice générale et du président du conseil d'administration

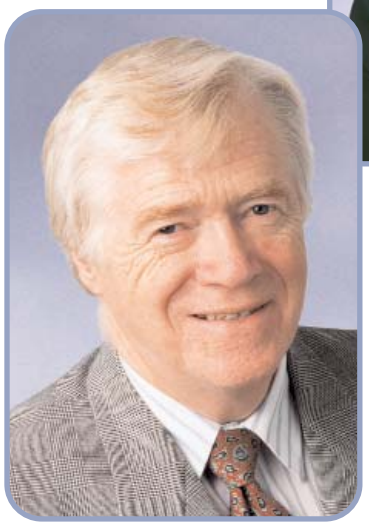

Dans le domaine de la santé, les premières années de ce 21e siècle se caractérisent par l'émergence de nouvelles maladies qui suscitent de grandes inquiétudes au sein de la population. Ainsi, plus que jamais, la sécurité des produits sanguins s'inscrit au cœur de toutes les décisions et de toutes les actions d'Héma-Québec.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les faits saillants des activités de l'entreprise pour l'année 2002-2003, période fertile en transformations, en améliorations et en innovations.

À Héma-Québec, c'est toute une équipe - administrateurs, gestionnaires, employés, bénévoles - qui s'investit dans la mission de l'entreprise. Nous sommes fiers de constater que, non seulement nous avons rencontré les activités inhérentes à la qualité des produits que nous fabriquons, mais nous avons aussi été en mesure de répondre aux besoins des hôpitaux, dont la demande est en évolution.

Comme vous pourrez le constater, l'année 2002-2003 à Héma-Québec a été marquée par la mise en place de nombreuses nouvelles mesures de sécurité, dont plusieurs s'inscrivaient comme des premières en Amérique du Nord parmi les fournisseurs de produits sanguins. Par exemple, nous avons introduit la technologie de haute précision PRISM® qui permet, d'une part, d'accroître le volume, l'efficience et la rapidité des tests de détection d'anticorps dirigés vers certains virus et d'antigènes viraux et, d'autre part, de réduire les non-conformités. Également, nous avons implanté une pochette de dérivation dans le processus de collecte de sang, une innovation qui a pour effet de réduire les risques de contamination bactérienne chez le receveur.

En regard du virus du Nil occidental attendu durant la prochaine saison estivale, nous avons d'abord constitué, au cours de l'hiver, une réserve de plasma sécuritaire, qui sera distribué selon les besoins des hôpitaux au cours de l'été 2003. Toutefois, la plus importante mesure à cet égard sera la mise en place, au début de l'été, d'un nouveau test de dépistage de cette infection qui sera effectué sur tous les dons de sang.

Et en ce qui concerne la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, nous avons organisé une conférence au cours de laquelle des experts internationaux ont conseillé les modalités de la mise sur pied d'un éventuel test de détection de cette maladie.

Créée en septembre 1998, Héma-Québec est toujours en pleine évolution; il faut anticiper, bâtir, adapter. Les défis sont nombreux et il importe de rester aux aguets. Cette effervescence sollicite grandement toutes les composantes de l'équipe. Il nous faut apprendre ensemble et bénéficier de l'expérience.

En outre, en 2002-2003, Héma-Québec a finalisé la signature des premières conventions collectives de son histoire avec quatre de ses neuf syndicats. Ces ententes de longue durée, jusqu'à six ans, inaugurent une nouvelle ère de relations avec nos employés que nous voulons stables et harmonieuses.

Par ailleurs, Héma-Québec a continué d'entretenir des liens privilégiés avec ses bénévoles, notamment en sillonnant le Québec lors de rencontres d'information sur les activités et les projets de l'entreprise.

Héma-Québec compte poursuivre sur sa lancée de façon à atteindre sa vision d'être reconnue comme leader en Amérique du Nord en 2005. Dans cette optique, les nouveaux laboratoires d'Héma-Québec à Montréal, inaugurés en 2002-2003, sont d'ores et déjà considérés comme des installations des plus modernes dans le domaine.

L'année 2003-2004 s'annonce tout aussi active et c'est avec enthousiasme que nous l'amorçons.

Plus que jamais à la fine pointe de la technologie, Héma-Québec compte poursuivre son action en se dotant des outils nécessaires pour assurer un approvisionnement sécuritaire en produits sanguins.

Merci à toute l'équipe, c'est grâce à elle qu'Héma-Québec accomplit sa mission et participe au bien-être de la population québécoise.

La directrice générale,

Dr Francine Décary

Le président du conseil d'administration,

Claude Pichette

« L'année 2002-2003 à Héma-Québec a été marquée par la mise en place de nombreuses nouvelles mesures de sécurité. »

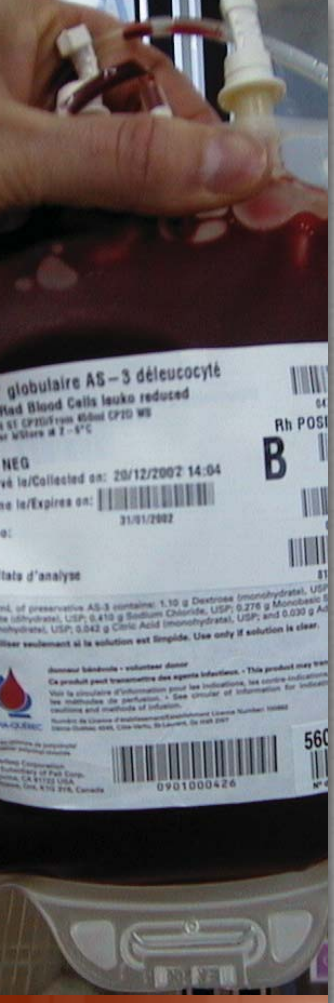

Exploitation

La première direction de l'Exploitation regroupe la majorité des 1 265 employés de l'entreprise, dont 850 employés à temps plein. C'est à cette première direction qu'incombe la responsabilité d'assurer un approvisionnement en produits sanguins constant et de qualité aux hôpitaux du Québec.

Cet objectif a de nouveau été atteint en 2002-2003 grâce à la générosité des donneurs qui se sont rendus en grand nombre tant dans les centres de donneurs que sur les lieux des collectes mobiles.

Ainsi, 301 421 donneurs, dont 24 002 nouveaux, ont généré le prélèvement de 250 861 poches de sang.

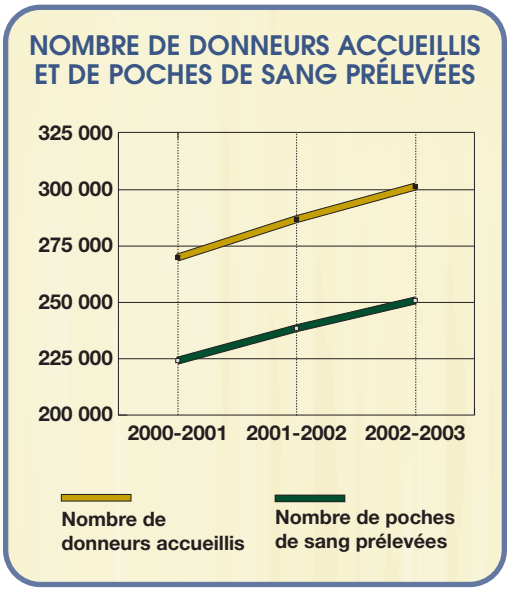

Cet accroissement du nombre de donneurs en 2002-2003 a permis de satisfaire à une augmentation de 4,6 % de la demande des hôpitaux et aussi, de faire passer l'inventaire de quatre jours à six jours, pour assurer une réserve adéquate afin de faire face aux situations d'urgence. Au total, Héma-Québec a livré quelque 400 357 produits labiles aux hôpitaux québécois au cours de cette période, dont 221 659 culots globulaires.

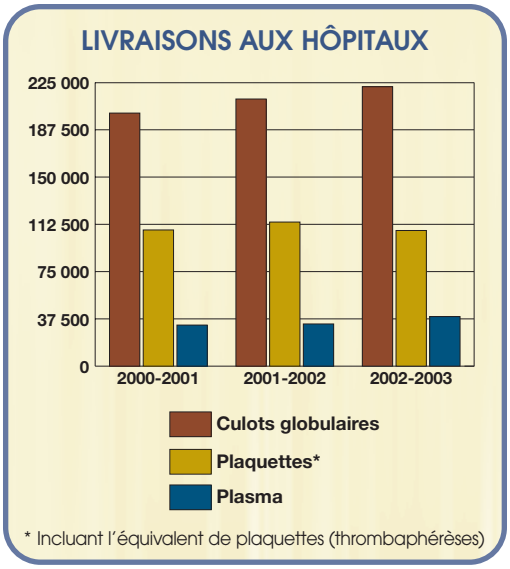

En relevant quelques statistiques, on constate que les donneurs de sang sont majoritairement des hommes, âgés de 40 ans et plus. Le nombre moyen de dons varie selon le type de don effectué.

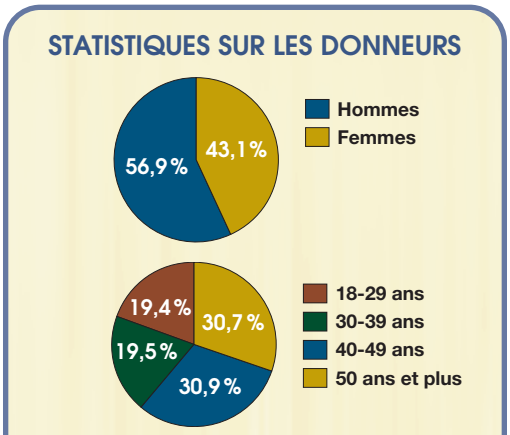

	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Allogénique	1,35	1,53	1,59
Plasmaphérèse	7,20	7,07	8,35
Thrombaphérèse	2,46	2,73	5,45

Soulignons qu'en 2002-2003, la première direction de l'Exploitation a organisé à l'échelle du Québec une vingtaine de rencontres d'information sur les activités et les projets d'Héma-Québec avec des organisateurs de collectes ; chacune de ces rencontres permettant de créer un contact direct et privilégié avec ces partenaires. Par ailleurs, la première direction de l'Exploitation a exploré de nouvelles méthodes de collecte de sang afin d'implanter une stratégie d'approvisionnement encore plus efficace à partir de 2003-2004.

Le service à la clientèle constitue l'une des quatre valeurs fondamentales d'Héma-Québec. Dans cette optique, la première direction de l'Exploitation a poursuivi la préparation du projet « Expérience positive du don de sang ». L'objectif est de remanier en profondeur l'ensemble du processus menant au prélèvement : familiarisation du personnel d'Héma-Québec au projet, modernisation et mise en valeur des installations, recherche et validation de nouveaux équipements et d'un nouveau mobilier, étude de la fonctionnalité lors du déroulement d'une collecte mobile, gestion du flux de la circulation, nouvelle signalisation, amélioration de la dimension humaine du processus de collecte. La mise en œuvre de ce projet se poursuivra en 2003-2004.

En février 2003, Héma-Québec est devenue la première organisation en Amérique du Nord à implanter une pochette de dérivation dans le processus de collecte de sang. Cette innovation permet de fournir un sang de qualité accrue aux hôpitaux. En effet, lors du contact entre l'aiguille et la peau, cette dernière représente l'une des sources de contamination bactérienne, et ce, malgré une désinfection adéquate. Désormais, les premiers 42 millilitres de sang prélevé sont acheminés dans une pochette de dérivation plutôt que dans la poche de sang destinée aux hôpitaux. La première direction de l'Exploitation a géré la mise en place d'une procédure d'opération et d'un programme de formation pour familiariser les employés d'Héma-Québec à cette nouvelle méthode de travail.

En mai 2002, sur une période étalée sur trois fins de semaine, la première direction de l'Exploitation a assuré la transition harmonieuse et la continuité des activités de toutes les unités opérationnelles d'Héma-Québec dans son nouvel établissement de Montréal.

Héma-Québec a profité du déménagement de ses installations à Montréal pour implanter un important changement technologique pour ses marqueurs virologiques. Jusqu'alors, on avait recours à deux technologies pour la détection systématique de cinq marqueurs de maladies transmissibles. En mai 2002, Héma-Québec est devenue le premier fournisseur de produits sanguins en Amérique du Nord à utiliser la nouvelle technologie de haute précision PRISM®.

Il s'agit d'un appareil à alimentation continue pouvant mener de façon simultanée quatre des cinq tests de détection d'anticorps pour les virus du VIH, VHC, VHB et HTLV ce qui permet d'accroître grandement à la fois le volume, l'efficience et la rapidité des tests. Qui plus est, cet appareil automatisé assure le contrôle d'une foule d'opérations auparavant menées de façon manuelle, ce qui entraîne une réduction non négligeable des non-conformités aux bonnes pratiques de fabrication (BPF).

Auparavant effectués par un laboratoire externe, les tests d'acide nucléique (TAN) sont maintenant assumés directement par Héma-Québec depuis novembre 2002. À cet effet, cinq chambres à environnement contrôlé ont été aménagées dans les nouvelles installations de Montréal. Ces tests, qui visent à dépister les virus du VIH et de l'hépatite C (VHC), permettent de réduire la période comprise entre le début de l'infection et le moment où les virus sont détectés.

Soulignons enfin que le 18 octobre 2002, Héma-Québec a été finaliste lors du Salon sur les meilleures pratiques d'affaires organisé par le Mouvement Qualité Québec. La première direction de l'Exploitation a présenté le projet « Opération TRANS/FUSION », c'est-à-dire le transfert des ressources humaines et matérielles du 3131, rue Sherbrooke Est ainsi que celles du 1619, route Transcanadienne vers le 4045, boulevard Côte-Vertu, et l'optimisation de cette fusion. La première direction de l'Exploitation a également contribué au rayonnement de l'entreprise en participant au vidéo "*Abbott PRISM® the proven solution*" ; *AABB 2002 International Interviews*, préparé par la compagnie Abbott.

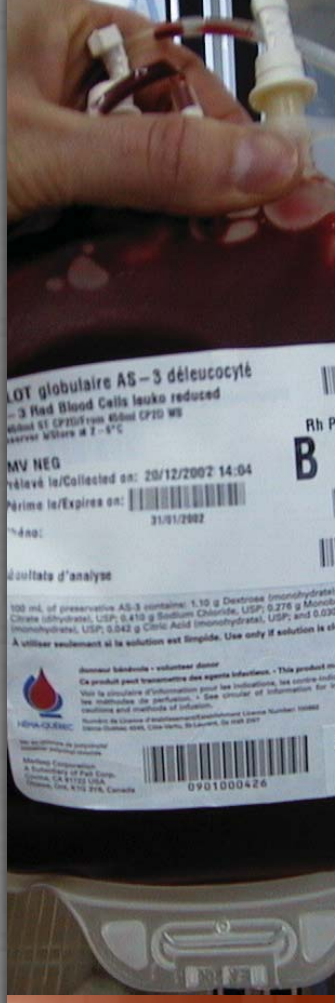

Aujourd'hui,

Mark

s'entraîne
pour la vie.

14 TRANSFUSIONS

Affaires médicales

La première direction des Affaires médicales qui compte 77 employés apporte une expertise scientifique et technique à Héma-Québec, expertise sur laquelle peuvent compter les autres premières directions de l'entreprise. Elle comporte aussi un volet d'activités opérationnelles.

D'abord, une équipe d'infirmières et de techniciennes s'occupent de la notification et du service-conseil aux donneurs trouvés positifs pour un marqueur infectieux, des études de dons antérieurs relativement aux produits potentiellement contaminés et des enquêtes sur les infections post-transfusionnelles potentielles.

Les Affaires médicales sont aussi responsables des laboratoires qui fournissent des produits et services spécialisés aux hôpitaux : dont la fourniture de sang phénotypé et/ou lavé, le service de référence pour les cas complexes de sérologie érythrocytaire et plaquettaire en milieu hospitalier et la banque de sang rare. De plus, un service de cryopréservation des cellules souches hématopoïétiques autologues est offert. Enfin, une équipe s'occupe du recrutement de donneurs de moelle osseuse.

Au cours de l'année 2002-2003, la première direction des Affaires médicales a notamment répondu à 6 890 demandes de culots globulaires phénotypés en fournissant 11 833 produits. Elle a aussi distribué aux hôpitaux 1 489 culots globulaires lavés, procédé à des analyses spécialisées pour 1 178 patients et effectué le typage HLA, ces protéines à la surface des globules blancs, chez environ 115 patients ayant besoin d'une greffe de moelle osseuse. Au fait, 2 440 nouveaux donneurs ont été inscrits au Registre des donneurs non apparentés de moelle osseuse en 2002-2003, portant à 36 867 le nombre total de donneurs québécois qui y sont inscrits.

Peu de données existent sur la motivation des donneurs de sang. L'unité épidémiologique d'Héma-Québec a mis en branle deux projets sur ce sujet en 2002-2003. Le premier est effectué en collaboration avec le groupe *Retrovirus Epidemiology Donor Study* (*REDS*) des États-Unis, et le second de concert avec l'Université Laval à Québec. Les résultats sont attendus en 2003-2004.

En janvier 2003, Héma-Québec a annoncé la création d'une banque publique de sang de cordon avec l'hôpital Sainte-Justine et l'hôpital St. Mary. Prélevé dans le cordon ombilical et le placenta, le sang de cordon permet de réaliser des greffes chez des patients atteints de maladies potentiellement mortelles. Les enfants en attente d'une greffe de cellules hématopoïétiques auront ainsi un accès accru à la greffe de sang de cordon.

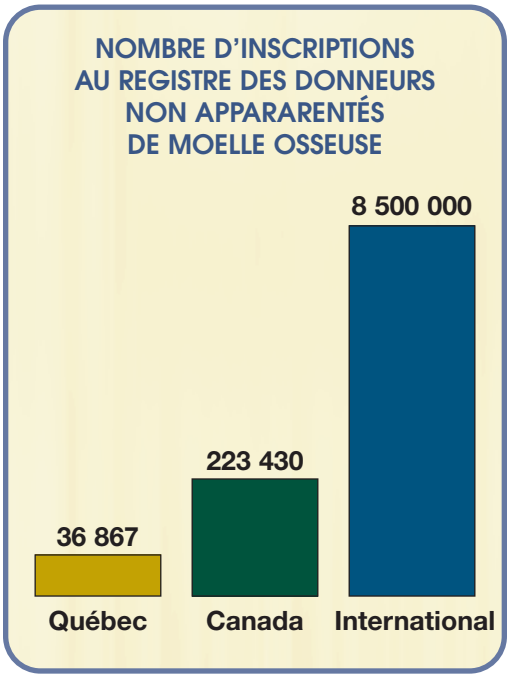

Administration et finances

La première direction de l'Administration et des finances compte une soixantaine d'employés et se compose de cinq directions. Son rôle est de veiller à la santé financière de l'entreprise par la gestion des budgets, de la trésorerie, de la comptabilité, des achats. De plus, elle est responsable de la gestion administrative des produits stables. Elle appuie les autres premières directions en s'occupant du volet financier des projets, que ce soit sur le plan des appels d'offres, de la négociation avec les fournisseurs, de l'achat d'équipements ou du financement des achats. Elle est aussi responsable de la gestion de la sûreté industrielle concernant la sécurité des lieux, des actifs, du personnel et des visiteurs.

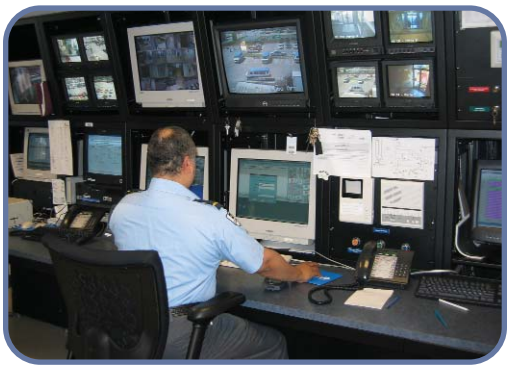

Le Centre d'opérations de sûreté de l'établissement de Montréal

Cette première direction assure la gestion des services techniques relatifs aux équipements, aux infrastructures et aux bâtiments. C'est d'ailleurs la direction des Services techniques qui, après avoir assuré la consolidation des activités du nouvel établissement à Montréal, fait le suivi de l'avancement des travaux de construction du futur établissement à Québec. La direction de la Comptabilité, la direction des Achats et magasins et la direction de la Trésorerie participent à ce projet dans leurs sphères d'activité respectives.

Dans la foulée du rapatriement, en avril 2003, de la gestion autonome des produits stables, la direction des Produits stables relevant de la première direction de l'Administration et des finances a négocié de nouvelles ententes avec une dizaine de fournisseurs de ces produits pour une valeur de 130 millions de dollars. Ce montant représente plus de la moitié du budget de l'entreprise. Comme 90 % des achats en produits stables se font en devises américaines, il a fallu mettre en place un plan de trésorerie.

Cet accroissement substantiel du volume des achats et la mise en place de la tarification aux hôpitaux du Québec a engendré une réorganisation de la première direction de l'Administration et des finances au cours de l'année 2002-2003. Cet exercice a débouché en janvier sur la création de la direction de la Trésorerie.

Technologies de l'information

Forte de ses quelque 50 employés, la première direction des Technologies de l'information a la responsabilité de mettre en œuvre des solutions technologiques visant à répondre aux besoins opérationnels et à optimiser les processus d'affaires de l'organisation. En plus d'assurer le bon déroulement des opérations quotidiennement, cette première direction a mené de front une quinzaine de projets au cours de l'année 2002-2003, en réponse aux nécessités d'évolution de l'organisation et aux besoins réglementaires.

Cette première direction utilise un cadre de gestion de projet pour soutenir le développement et la mise en place de toute nouvelle solution technologique ou changement important. Celui-ci est une assise solide qui permet l'atteinte des résultats escomptés, le respect des échéanciers et des budgets ainsi que la satisfaction ou le surpassement des exigences relatives à la qualité et à la réglementation.

L'implantation du Système d'information des produits stables (SIPS) a constitué le projet d'envergure de la première direction des Technologies de l'information dans la dernière année. Ce projet s'inscrivait dans le cadre plus global de rapatriement de la gestion des produits stables de la Société canadienne du sang. L'utilisation du progiciel SAP permet désormais d'optimiser la gestion des ententes avec les fournisseurs de produits stables, la gestion de l'inventaire, le réapprovisionnement et la gestion de la distribution aux hôpitaux.

Par ailleurs, cette année, les volets informatiques des projets TAN, Anti-HBc et PRISM® ont été d'importantes réalisations pour la première direction des Technologies de l'information permettant de faire évoluer le progiciel de gestion du sang (PROGESA).

Pour les systèmes de gestion, les principaux mandats ont été la mise à niveau du progiciel de gestion SAP dédié aux finances, à l'inventaire et aux achats ainsi que la réalisation de l'entente d'impartition technologique de ce système à l'entreprise CGI.

L'équipement de communication supportant le réseau informatique d'une partie de l'établissement de Montréal.

Sur le plan technologique, l'équipe des Technologies de l'information était responsable du déménagement des équipements informatiques du 3131, rue Sherbrooke Est au 4045, boulevard Côte-Vertu, à Montréal.

Enfin, des comités de pilotage, outils indispensables de dialogue avec les utilisateurs, ont été créés afin de gérer l'évolution des systèmes d'information de production et de gestion dans le respect des besoins d'affaires.

Aujourd'hui,

Debi

est en
harmonie
avec la vie.

426 TRANSFUSIONS

Recherche et développement

C'est à la cinquantaine d'employés de la première direction de la Recherche et du développement qu'incombe la responsabilité de concevoir de nouveaux produits et services, et d'épauler la première direction de l'Exploitation et celle des Affaires médicales en effectuant de la recherche opérationnelle.

En 2002-2003, la première direction de la Recherche et du développement a produit près d'une vingtaine de publications et d'affiches. Elle a obtenu un brevet américain sur une nouvelle méthode de production d'interféron alpha naturelle servant à traiter des maladies virales. Enfin, elle a présenté près d'une quinzaine de communications dans différents congrès scientifiques qui se sont tenus au Canada et aux États-Unis.

Son expertise a par ailleurs été concrètement reconnue par le renouvellement de deux subventions pour la poursuite de travaux sur les mécanismes d'action des immuno-globulines intraveineuses, le principal produit stable distribué aux hôpitaux. Cette importante recherche vise à mieux cibler les substituts potentiels pouvant être préparés pour ce produit. Ces subventions, d'une durée additionnelle de deux ans, soit jusqu'en 2004, proviennent du Fonds de partenariat Bayer – Société canadienne du sang – Héma-Québec – Instituts canadiens de recherche en santé.

L'une des activités de cette première direction est la formation en recherche. En 2002-2003, elle s'est acquittée de cette tâche en supervisant trois étudiants à la maîtrise, trois étudiants au doctorat et un stagiaire post-doctoral. Précisons que le grade de maîtrise ès sciences a été décerné à deux étudiantes formées dans les laboratoires d'Héma-Québec. La première direction de la Recherche et du développement se soucie également de préparer une relève qualifiée. Ainsi, à l'été 2002, elle a accueilli dans ses laboratoires dix étudiants, tous récipiendaires de bourses offertes par un organisme subventionnaire ou par un programme gouvernemental, afin qu'ils puissent compléter un stage en milieu de travail. Et, au printemps 2003, deux stagiaires de niveau universitaire ont eu l'occasion de parfaire leur formation dans les locaux de l'entreprise.

Puisque les activités de recherche sont toutes concentrées à Québec, la première direction de la Recherche et du développement est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la planification de l'aménagement du futur établissement sur le campus de l'Université Laval.

La première direction de la Recherche et du développement chapeaute en outre les activités du Groupe HÉMATECH. Le mandat de ce groupe d'essai consiste à évaluer de nouvelles technologies pouvant améliorer la qualité et la disponibilité des composants sanguins. L'année 2002-2003 s'est avérée fructueuse à ce chapitre, avec la réalisation de projets menés en collaboration avec les premières directions de l'Exploitation et des Affaires médicales. Le plus important projet a porté sur le criblage de l'immunodéficience en immunoglobuline de type A (IgA). Ce projet a permis de constituer un registre de 70 donneurs de composants sanguins pauvres en IgA, après avoir testé quelque 39 000 donneurs de sang. Un tel registre assurera la disponibilité des produits sanguins nécessaires pour transfuser des patients déficients en IgA. Le Groupe HÉMATECH a aussi complété avec succès l'évaluation de thermoscelleuses utilisables pour la collecte et la transformation des composants sanguins.

Dans le but de mieux refléter leurs activités respectives, l'appellation de deux directions a changé au cours de l'année 2002-2003. La direction de la Recherche s'appelle dorénavant la direction d'Ingénierie cellulaire, avec le même mandat de développer des substituts du sang pour les plaquettes et les culots globulaires. Quant à la direction du Développement, elle se nomme maintenant la direction de la Recherche opérationnelle.

Ressources humaines

La première direction des Ressources humaines d'Héma-Québec a la mission de promouvoir un milieu de travail respectueux envers les personnes et de contribuer de façon significative à la réalisation des objectifs organisationnels. Elle remplit cette mission en offrant des politiques, des programmes et des conseils en gestion des personnes et des équipes.

Héma-Québec a instauré, en octobre 2001, un programme de rehaussement des compétences de ses cadres fondé sur les quatre valeurs fondamentales de l'entreprise. Dans le cadre de ce programme, près de 80 cadres ont suivi, en 2002-2003, une activité de formation portant sur la résolution des problèmes. Sous forme de séminaire d'une durée de deux jours, cette formation a été offerte par le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales. Le but de la première direction des Ressources humaines est d'offrir à moyen terme deux activités de formation pour les cadres par année.

La première direction des Ressources humaines a également mis en œuvre le programme de gestion du rendement en 2002-2003. Ce programme vise à évaluer le rendement du personnel cadre et professionnel d'Héma-Québec en regard des résultats obtenus et des compétences clés liées aux valeurs de l'entreprise.

La première direction des Ressources humaines gère aussi la dotation du personnel et le programme de reconnaissance des années de service des employés. En 2002-2003, elle a ainsi supervisé la sélection et le recrutement à l'externe. Et elle a organisé deux activités de reconnaissance des années de service à l'intention de quelque 130 employés.

De gauche à droite: Dr Francine Décary, directrice générale d'Héma-Québec, Mme Lucette Thibodeau, Mme Diane Noiseux, Mme Marthe Lapensée, Mme Giselle Fontaine et M. Roger Carpentier, premier directeur aux Ressources humaines, lors de l'activité de reconnaissance du personnel qui s'est déroulée à Montréal, en février 2003. Les 45 années de service de Mme Giselle Fontaine en tant qu'aide de collecte y ont notamment été soulignées.

Près de 900 des quelque 1 265 employés d'Héma-Québec sont syndiqués. Pour la première fois de son histoire, Héma-Québec a finalisé en 2002-2003 la signature de conventions collectives d'une durée prolongée (cinq et six ans) avec quatre des neuf syndicats de l'entreprise : le Syndicat canadien de la fonction publique, sections locales 1987, 3807 et 3817, ainsi que l'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR PREMIÈRE DIRECTION

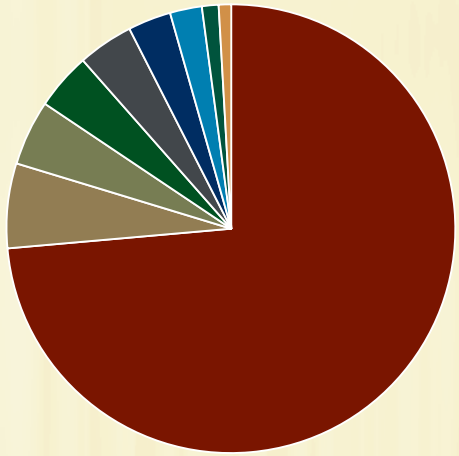

- Exploitation (73,6 %)
- Affaires médicales (6,1 %)
- Administration et finances (4,7 %)
- Technologies de l'information (4,1 %)
- Recherche et développement (4 %)
- Ressources humaines (3,1 %)
- Qualité et normes (2,3 %)
- Direction générale, Affaires publiques et Affaires juridiques (1,2 %)
- Histo-Québec (0,9 %)

Dès le début des négociations, les parties ont convenu de privilégier le mode de négociation basé sur les intérêts (NBI). Cette approche met l'accent sur les préoccupations et motivations liées aux attentes ainsi que sur l'identification des différentes options afin d'en arriver à des solutions communes. Certes plus exigeante en temps et en énergie, cette approche confirme la volonté de partenariat d'Héma-Québec envers son personnel et représente un investissement dans le développement à long terme de relations de travail stables et harmonieuses.

Dans un souci d'amélioration du service à la clientèle auprès des employés, la première direction des Ressources humaines a rationalisé, simplifié et optimisé l'ensemble des processus administratifs relatifs à la paie et aux avantages sociaux, notamment en introduisant de nouveaux outils de gestion. Amorcé en 2002-2003, le programme d'équité salariale sera implanté à l'automne 2003 dans l'ensemble de l'entreprise.

En santé et sécurité au travail, l'année 2002 fut, statistiquement, la meilleure depuis la création d'Héma-Québec. En effet, à la suite de différentes activités de gestion et de prévention, on a observé, par rapport à l'année précédente, une baisse significative du nombre d'accidents de l'ordre de 50 % ainsi qu'une diminution des coûts de plus de 60 %.

NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR ANNÉE

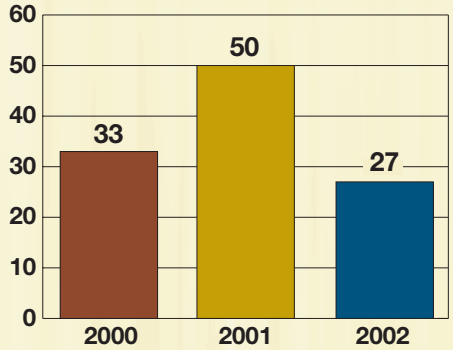

Ressources humaines

Qualité et normes

La première direction de la Qualité et des normes, qui regroupe une trentaine d'employés, a pour mandat de soumettre à Santé Canada pour approbation tout projet mis de l'avant touchant à la qualité du produit. À cet égard, les exigences en matière de réglementation sont très élevées. Tout changement envisagé doit ainsi être soumis au préalable à Santé Canada avant sa mise en application.

Plusieurs projets majeurs tels le Système d'information des produits stables (SIPS), le dépistage de l'anti-HBc, la pochette de dérivation, l'appareil PRISM® pour le dépistage des marqueurs virologiques ont été soumis à Santé Canada en cours d'année.

À titre d'exemple, la demande d'approbation à Santé Canada en vue de rapatrier le test d'acide nucléique (TAN) a nécessité la préparation de 14 cartables de documentation détaillant les procédures de réalisation du test ainsi que la validation des installations, des équipements et des opérations.

Le déménagement d'Héma-Québec dans ses nouvelles installations de l'arrondissement de Saint-Laurent, en mai 2002, a beaucoup sollicité l'équipe de la première direction de la Qualité et des normes durant un an. Il a fallu approuver les protocoles de validation des nouvelles installations, que ce soit en regard du contrôle de la température et de l'humidité des locaux, ou des normes de ventilation, et ce, en respectant un échéancier serré. De plus, une fois installés, tous les équipements ont fait l'objet d'une nouvelle validation.

Au cours de l'année 2003-2004, la première direction de la Qualité et des normes fera le même exercice dans le cadre du déménagement d'Héma-Québec dans ses nouvelles installations de Québec.

La première direction de la Qualité et des normes a par ailleurs supervisé, au cours de l'année 2002-2003, la création d'un Centre de documentation à l'établissement de Montréal et la centralisation des activités de contrôle de la qualité à l'établissement de Québec. Le Centre de documentation a pour but de répertorier, de centraliser et de rendre accessible l'information liée à tout document édité, créé ou acquis par l'entreprise.

Le Centre de documentation offre différents services d'acquisition de documents, de gestion de la collection de prêts pour le personnel et entre bibliothèques, de recherche documentaire, de routage et de reprographie d'articles de périodiques ainsi que des aires de lecture et de travail.

Depuis le 15 juin 2002, toutes les activités de contrôle de la qualité, relevant de la direction de l'Assurance qualité, s'effectuent désormais à l'établissement de Québec. Il s'agit d'activités de monitorage de processus par lesquelles des échantillons des différents produits fabriqués sont prélevés au hasard, puis analysés selon des paramètres de qualité préétablis. Le but est de s'assurer que les composants sanguins respectent les normes en vigueur sur les plans de la sécurité et de l'efficacité. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats du contrôle de la qualité fait sur les produits labiles courants.

La centralisation des activités de contrôle de la qualité favorise une meilleure uniformisation des processus et a permis d'introduire de nouvelles technologies, avec l'acquisition de quatre appareils à la fine pointe. L'appareil Cell-Dyn 3200 permet d'effectuer les hématocrites sur les culots globulaires en CPDA-1, les décomptes leucocytaires sur les granulophérèses, les décomptes plaquettaires sur les concentrés plaquettaires et les thrombaphérèses.

L'appareil ACL 7000 permet d'effectuer les dosages de fibrinogène des cryoprécipités ainsi que des dosages de facteur VIII des plasmas frais congelés préparés à partir du sang total ou par aphérèse et des cryoprécipités. L'appareil FACSCalibur permet de faire les décomptes de leucocytes résiduels des culots globulaires, des concentrés plaquettaires et des thrombaphérèses. Quant à l'appareil BacT-Alert, il est utilisé pour les tests de stérilité des produits labiles.

Contrôle de la qualité des composants sanguins
2002-2003

Type de produits (n=nombre)	Analyses effectuées	% Conformité	Valeurs acceptables	Pourcentages acceptables
Culot AS-3 (n=601)	Leucocytes résiduels	100 %	< 5,0 x 10^6/poche	100 % des poches testées
	Stérilité	100 %	Aucune contamination	100 % des poches testées
Concentré plaquettaire (n=1 130)	Leucocytes résiduels	100 %	< 5,0 x 10^6/poche	100 % des poches testées
	Numération plaquettaire	82 %	≥ 5,5 x 10^{10}/poche	75 % des poches testées
	pH	100 %	≥ 6,0	100 % des poches testées
	Stérilité	99,9 %*	Aucune contamination	100 % des poches testées
Thrombaphérèse (n=704) (n=3 838)[1]	Leucocytes résiduels	100 %	< 5 x 10^6/poche	100 % des poches testées
	Numération plaquettaire[1]	93 %	≥ 3,0 - 5,1x10^{11}/poche	75 % des poches testées
	Stérilité	100 %	Aucune contamination	100 % des poches testées
Granulophérèse (n=43)	Numération globules blancs	91 %	≥ 1,0 x 10^{10}/poche	75 % des poches testées
	Stérilité	100 %	Aucune contamination	100 % des poches testées
Cryoprécipité (n=301)	Fibrinogène	100 %	≥ 150 mg / poche	75 % des poches testées
Plasma frais congelé (n=307)	Facteur VIII	83 %	> 0,7 U.I./mL	75 % des poches testées
Plasma frais congelé par aphérèse (n=139)	Facteur VIII	91 %	> 0,7 U.I./mL	75 % des poches testées
	Stérilité	100 %	Aucune contamination	100 % des poches testée

*Staphylococcus capitis

Histo-Québec

Dans la foulée de l'acquisition des actifs du Centre de conservation de tissus humains du Québec en décembre 2001, Héma-Québec est devenue la seule organisation au Canada à cumuler le traitement du sang et des tissus humains. De cette acquisition est née la première direction Histo-Québec en mai 2002. Le mandat de cette nouvelle entité, qui compte une dizaine d'employés, est d'agir à titre de fournisseur de tissus humains au Québec.

La manipulation de tissus humains présente des risques similaires à ceux avec lesquels est habituée de composer Héma-Québec dans le traitement des produits sanguins. D'autant que l'entreprise est déjà présente dans ce domaine, puisqu'elle s'occupe aussi de la préservation d'un autre tissu humain, la moelle osseuse.

Histo-Québec a interrompu temporairement les activités de prélèvement des tissus humains en novembre 2002 afin de procéder à une mise à niveau des systèmes de qualité. À ce sujet, un groupe externe d'experts dans le domaine des tissus a réalisé un audit des activités d'Histo-Québec au cours de l'automne 2002.

Histo-Québec a toutefois continué en 2002-2003 à assurer, en urgence, la distribution des tissus humains. En février 2003, elle a repris les activités de prélèvement des cœurs en vue de la production de valves cardiaques. Les activités de prélèvement d'autres tissus devraient reprendre au cours de l'année 2003-2004.

Histo-Québec prépare par ailleurs sa demande d'agrément auprès de l'*American Association of Tissue Banks*, dans le but d'obtenir une reconnaissance externe. Il est prévu que l'obtention de cet agrément se concrétise au cours de l'année 2003-2004.

La gestion d'une banque de tissus humains pose des défis particuliers, compte tenu de la nature et des contraintes inhérentes au produit. Il s'agit d'un produit biologique pouvant générer une plus grande diversité de produits d'un même donneur que le don de sang. Les tissus doivent être prélevés dans un délai de 24 heures suivant le décès du donneur, ce qui exige une infrastructure permanente et mobile, avec du personnel pouvant se déplacer en tout temps.

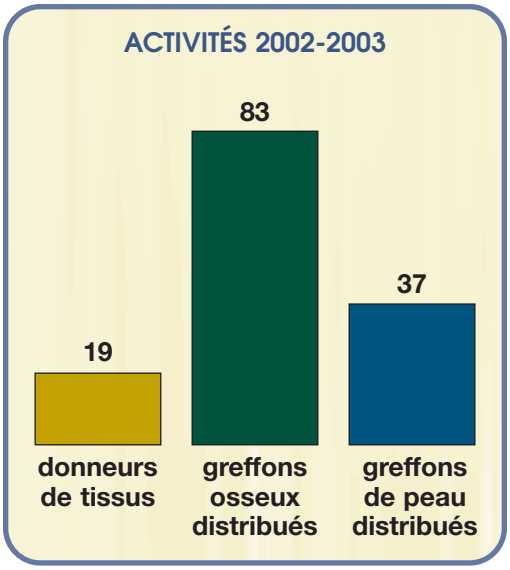

Simple et facile à retenir, l'appellation Histo-Québec réfère à la racine grecque «Histo» (tissu), ce qui indique clairement la nature des activités de cette division.

Histo-Québec possède sa propre signature puisque sa clientèle est différente de celle d'Héma-Québec. La figure humaine, représentant l'ensemble du corps humain, indique qu'Histo-Québec veut répondre aux besoins de la population. Le «Q» stylisé place la figure humaine entre parenthèses, l'enveloppant et représentant la préoccupation d'Histo-Québec pour les gens.

L'utilisation du bleu et rouge est en continuité avec les couleurs d'Héma-Québec. Le bleu représente l'espoir alors que le rouge caractérise l'urgence, l'importance des besoins. Enfin, le logo est très semblable à celui d'Héma-Québec et indique sa filiation.

Affaires publiques

La première direction des Affaires publiques et ses sept employés, comprenant la direction des Communications, assurent le rayonnement de l'image d'Héma-Québec notamment par la diffusion d'information et la promotion d'événements liés aux activités de l'entreprise.

La première direction des Affaires publiques a été particulièrement active au cours de l'année 2002-2003. Elle a ainsi assuré les actions de communication dans le cadre des activités menant au déménagement dans le nouvel établissement de Montréal en mars 2002. Considérées comme des installations des plus modernes dans le domaine du sang en Amérique du Nord, les nouveaux laboratoires ont par la suite fait l'objet de trois visites successives de la part de représentants de banques de sang américaines qui ont manifesté leur intention de s'en inspirer dans le design de leurs futurs laboratoires.

De concert avec l'Association des bénévoles du don de sang, la première direction des Affaires publiques a collaboré activement à l'organisation du premier congrès en Amérique du Nord de la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang. Cet événement, qui s'est tenu à Québec en mai 2002, a été l'occasion d'accueillir les donneurs de sang d'une cinquantaine de pays. La Fédération en a profité pour remettre à la directrice générale d'Héma-Québec la Médaille du mérite international du sang.

En collaboration avec la Société canadienne du sang, la première direction des Affaires publiques a aussi contribué à l'organisation du congrès de l'*International Society of Blood Transfusion* (*ISBT*). Soulignons qu'au cours de cet événement, qui s'est déroulé à Vancouver en août 2002, la directrice générale d'Héma-Québec, le Dr Francine Décary, est devenue présidente élue de cette prestigieuse association. De plus, lors de cet événement, le Dr Décary s'est vu décerner le Prix Ortho, pour sa contribution au système de sang canadien, par la Société canadienne de médecine transfusionnelle.

À l'aube du quatrième anniversaire d'Héma-Québec, la première direction des Affaires publiques s'est chargée d'organiser l'inauguration publique des nouvelles installations à Montréal en présence des représentants de tous les paliers politiques et de quelques centaines d'invités.

En octobre 2002, la première direction des Affaires publiques a organisé deux activités nommées « Halte-Ressources » au cours desquelles tout le personnel de Montréal et de Québec a été réuni pour une journée de formation.

En janvier 2003, la première direction des Affaires publiques a soutenu les activités entourant la conférence de presse annonçant la mise sur pied de la banque publique de sang de cordon.

La restructuration de la direction des Communications aura aussi permis d'établir une nouvelle planification des actions de communications, tant internes qu'externes, à entreprendre en fonction des objectifs institutionnels. Au chapitre des relations de presse, la première direction des Affaires publiques a, au cours de l'année 2002-2003, préparé plus de 300 communiqués de collectes et une dizaine de communiqués d'entreprise. Les porte-parole ont donné suite à plus de 200 demandes provenant des médias, dont un reportage de fond à l'émission 5 sur 5 du réseau français de télévision de Radio-Canada. Au-delà de la couverture médiatique obtenue pour les collectes de sang, une soixantaine d'articles traitant des activités d'Héma-Québec ont été répertoriés dans les médias imprimés.

En ce qui a trait à la diffusion électronique d'information, mentionnons que chaque année, plusieurs milliers de mises à jour et de bonifications sont effectuées sur le site Internet d'Héma-Québec. En moyenne, quelque 6 500 internautes visitent le site chaque mois. De ce nombre, une centaine de demandes de renseignements est générée mensuellement par courrier électronique.

En matière d'éditions imprimées, la première direction des Affaires publiques est responsable des bulletins internes et externes d'information ainsi que du rapport annuel. Chaque nouveau projet ou nouvelle réalisation d'Héma-Québec fait l'objet d'une communication émanant de cette première direction. En 2002-2003, quelque 34 bulletins internes ont été publiés traitant de divers dossiers.

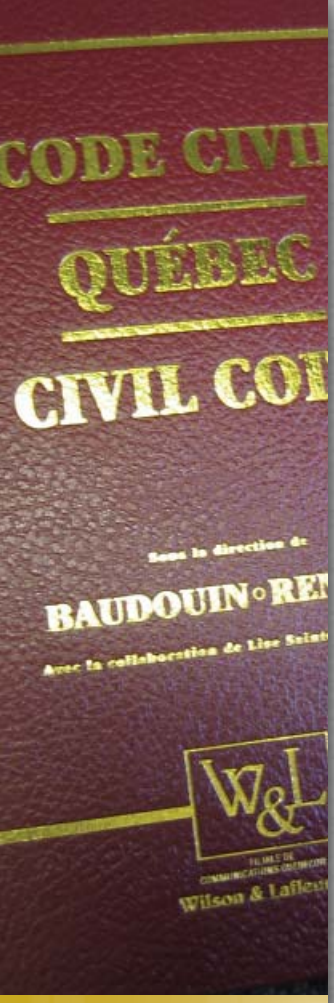

Affaires juridiques

La première direction des Affaires juridiques offre un soutien juridique pour l'ensemble des activités d'Héma-Québec. Au cours de l'année 2002-2003, elle a ainsi assuré la rédaction ou la révision d'une cinquantaine d'ententes contractuelles. Plus particulièrement, les Affaires juridiques ont été impliquées dans la négociation et la rédaction des neuf ententes avec les fournisseurs de produits stables, le tout dans le contexte du rapatriement de la gestion des produits stables à Héma-Québec.

Cette première direction a collaboré au projet de relocalisation de l'établissement de Québec en participant à la rédaction d'une convention avec l'Université Laval prévoyant l'emplacement du futur site d'Héma-Québec sur le campus de cette université. Elle a également participé à la conclusion d'une entente sur la collaboration entre les chercheurs d'Héma-Québec et ceux de l'Université Laval.

La première direction des Affaires juridiques assure le secrétariat institutionnel et a organisé 19 réunions du conseil d'administration et de ses comités. Elle est également responsable de la tenue du registre des procès-verbaux.

La première direction des Affaires juridiques a formalisé une politique de gestion de risques intégrant le principe de précaution dans la gestion de risques. Cette politique fait suite aux recommandations du Rapport final de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable juge Horace Krever quant à l'application du principe de précaution en matière de gestion de risques dans le domaine de l'approvisionnement en sang.

Aujourd'hui,

Audrey

savoure
la vie.

3 TRANSFUSIONS

Présentations institutionnelles et scientifiques

7TH EUROPEAN SYMPOSIUM ON PLATELET, GRANULOCYTE AND RED CELL IMMUNOBIOLOGY, BELGIRATE, ITALIE, AVRIL 2002

AFFICHE

Goldman M., Trudel E., Richard L., Spurll G., Khalife S. "Neonatal alloimmune thrombocytopenia due to anti-HPA-2b (anti-Koa)."

16E RÉUNION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'IMMUNOLOGIE, COLLINGWOOD, CANADA, AVRIL 2002

AFFICHES

Fecteau J.F., Roy A., Néron S. "Cooperative Interactions between Human Memory and Naive B-Cells in the CD154 System."

Jacques A., Bazin R. Production and Analysis of Antigen-Specific Antibodies Produced by in vitro Culture of Human B Cells."

COLLOQUE PROVINCIAL EN MALADIES INFECTIEUSES, QUÉBEC, CANADA, AVRIL 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Germain M. « Conférence consensus sur le processus de sélection des donneurs de sang. »

CONSEIL NATIONAL DE LA SÛRETÉ DU SANG, QUÉBEC, CANADA, AVRIL 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F. "Emergency Preparedness and the Blood System in Canada – Decision Making Process and Lessons Learned."

17E CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DE DONNEURS DE SANG (FIODS), QUÉBEC, CANADA, MAI 2002

PRÉSENTATIONS SUR INVITATION

Blais J., Daigneault S. « Le programme humanitaire au cœur du programme du sang. »

Décary F. « Héros anonyme, Donneur de sang. »

AMERICA'S BLOOD CENTERS CONGRESS, MEMPHIS, ÉTATS-UNIS, JUILLET 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F. "Hemovigilance in Québec."

27TH CONGRESS OF THE INTERNATIONAL SOCIETY OF BLOOD TRANSFUSION (ISBT), VANCOUVER, CANADA, AOÛT 2002

ATELIER SUR INVITATION

Richard L. "11th ISBT Platelet Workshop."

CONFÉRENCE SUR INVITATION

SYMPOSIUM ON CELL AND PROTEIN BIOLOGY REVIEW
Côté S. "Apoptosis."

PRÉSENTATION

Bazin R., St-Amour I., Proulx C., Lemieux R. "Promiscuous Binding of a Human Anti-D Heavy Chain with Light Chains of Non-Immunized Donors."

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Bernier F. "PRISM® implementation; from validation to daily routine."

27TH CONGRESS OF THE INTERNATIONAL SOCIETY OF BLOOD TRANSFUSION (ISBT), VANCOUVER, CANADA, AOÛT 2002 (suite)

PRÉSENTATIONS

Daigneault S. "Comparative study of the result of various direct marketing strategies for mobilizing blood donors."

Daigneault S. "Marketing program for new Globule concept – Blood donor center at Place Versailles."

PRÉSENTATIONS SUR INVITATION

Décary F. "Management of scarce resources : Principles."

Décary F. "Who is responsible for what : Accountability in a Blood System."

PRÉSENTATIONS

Germain M., Gélinas S. "Characteristics and Return Rate of First-Time Donors Following the September 11 Events."

Germain M., Gélinas S., Daigneault S., Blais J., Décary F. "A Randomized Trial to Evaluate the Effectiveness of a Targeted Mail Marketing Strategy to Retain First-Time Donors."

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Goldman M. "Symposium on bacterial detection methods. Challenges in Developing a Bacterial Detection System."

PRÉSENTATION

Lamoureux J., Aubin É., Beaulieu C., Lemieux R. "Autoimmune Reactivity of Normal Human Serum in Presence of Therapeutic Amounts of Intravenous Immunoglobulins (IVIg)."

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Richard L., Goldman (M.), Trudel (E.). "Summary of the ISBT Platelet Workshop."

AFFICHES

Chevrier M.C., Châteauneuf I., Lemieux R. "New Murine Anti-Human IgG Monoclonal Antibodies for Use in Routine Anti-Human IgG Indirect RBC Agglutination Assays."

Deschènes Dion S., Laplante J., Goldman M. "Probable Parvovirus B19 transmission by red cell transfusion."

Jung D., Néron S., Fecteau J., Drouin M., Roy A.. "Recombinant Multimeric CD154 Induce Human B Cell Proliferation."

Néron S., De Grandmont M.J., Racine C., Lemieux R. "Involvement of Fc Region in B Lymphocytes Induced to Differentiate by Intravenous Immunoglobulin (IVIg)."

Proulx C., Boyer L., Lemieux R.. "Negative Effect of Endogenously Produced TGF-beta1 on Megakaryocyte and Platelet Production in ex vivo Expansion Cultures of Cord Blood CD34+-Enriched Cells."

St-Louis M., Perreault J., Lemieux R. "Extended Blood Grouping of Blood Donors using Automatable PCR-ELISA Genotyping."

Thibault L., Beauséjour A., De Grandmont M.J., Dumas G., Chevrier M.C., Châteauneuf I. "Evaluation of a New Enzyme Immunoassay to Screen Blood Donors for IgA-Deficiency."

Thibault L., De Grandmont M.J., Beauséjour A., Long A., Allard B. "An Enzyme Immunoassay for the Detection of Anti-IgA in Blood Donors."

FOOD AND DRUG ADMINISTRATION WORKSHOP (FDA), BETHESDA, ÉTATS-UNIS, AOÛT 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Goldman M., Hume H., Sher G. "Hemosurveillance of Bacterial Contamination in Canada."

GORDON RESEARCH CONFERENCE – IMMUNOCHEMISTRY AND IMMUNOBIOLOGY 2002, ANDOVER, ÉTATS-UNIS, AOÛT 2002

AFFICHE

Fecteau J.F., Roy A., Néron S. "CD27+ and IgG+ B Cells Can Be Generated from CD27- B Cells upon CD40 Stimulation."

26TH ANNUAL MEETING OF THE SOCIETY FOR JAPANESE BLOOD PROGRAMME, JAPON, SEPTEMBRE 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F.. "Reorganization of the Blood Program in Canada."

CONSEIL NATIONAL DE LA SÛRETÉ DU SANG, EDMONTON, CANADA, SEPTEMBRE 2002

PRÉSENTATIONS SUR INVITATION

Germain M.. "Blood supply and demand."

Daigneault S. "Donors : Meeting the challenge of an adequate safe supply of blood."

AMERICAN ASSOCIATION OF BLOOD BANKS ANNUAL MEETING (AABB), ORLANDO, ÉTATS-UNIS, OCTOBRE 2002

PRÉSENTATIONS SUR INVITATION

Bernier F. "PRISM® implementation; from validation to daily routine."

Décary F. "Introduction of PRISM® at Héma-Québec."

Goldman M. "Implementation of a Bacterial Detection Method."

ASSOCIATION DES RADIO-DIFFUSEURS (CAB), MONTRÉAL, CANADA, OCTOBRE 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Blais J. « L'importance des gratuités sur les ondes radios. »

NATIONAL MARROW DONATION 2002 COUNCIL MEETING, MINNEAPOLIS, ÉTATS-UNIS, OCTOBRE 2002

AFFICHE

Dalle J.H., Duval M., Moghrabi A., Campbell B., Hume H., Wagner E., Vachon M.F., Roy D., Goldman M., Champagne M.A. "Comparative outcome of unrelated hematopoietic stem cell transplantation (HSCT) with cord blood (CB) vs bone marrow (BM) in pediatric recipients."

BLOOD FORUM "RENEWING CANADA'S COMMITMENT TO A BLOOD SYSTEM FOR THE 21ST CENTURY", TORONTO, CANADA, NOVEMBRE 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F. "Héma-Québec : Changes implemented since September 28, 1998."

CANADIAN ANEMIA INSTITUTE, TORONTO, CANADA, NOVEMBRE 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Roch A. « La mise en place de la structure du système du sang. »

JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE, QUÉBEC, CANADA, NOVEMBRE 2002

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Delage G. « Principe d'ouverture et de transparence : l'exemple d'Héma-Québec. »

42ND AMERICAN SOCIETY FOR CELL BIOLOGY ANNUAL MEETING, SAN FRANCISCO, ÉTATS-UNIS, DÉCEMBRE 2002

AFFICHES

Jung D., Drouin M., Néron S., Roy A. "Targeted Adenovirus Gene Transfer to Normal Human B Lymphocytes by Using Bispecific Antibodies."

Habel M.È., Drouin M., Jung D. "Proteins Involved in Maintenance of an Episomal-Bicistronic Vector in Human and Murine Cells."

17TH TRANSFUSION MEDECINE CONFERENCE, JAPON, JANVIER 2003

PRÉSENTATIONS SUR INVITATION

Décary F. "Hemovigilance in Canada – Hemovigilance organization in the Province of Quebec."

Décary F. "Blood Program in Canada – Current status of the Quebec Blood System."

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA, JANVIER 2003

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Germain M. « Enquêtes sur les produits transfusés: responsabilités et rôles d'Héma-Québec. »

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, OTTAWA, CANADA, FÉVRIER 2003

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F. « Héma-Québec et le virus du Nil occidental. »

CONFÉRENCE DE CONSENSUS SUR LE DÉPISTAGE DE LA vMCJ CHEZ LES DONNEURS DE SANG, MONTRÉAL, CANADA, MARS 2003

Delage G. Présidence.

PRÉSENTATION À ROCHE DIAGNOSTICS, ROME, ITALIE, MARS 2003

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Décary F. "Testing blood donors with NAT – Héma-Québec's experience."

"ADVANCED RISK MANAGEMENT TECHNIQUES, STRATEGIES AND MODELLING PRACTICES : BLOOD SAFETY", SANTÉ CANADA, OTTAWA, CANADA, MARS 2003

PRÉSENTATION SUR INVITATION

Germain M. "A brief history of mathematical modelling and transfusion safety."

Publications

Bouillon M., Aubin É., Roberge C., Bazin R., Lemieux R. (2002) Reduced Frequency of Blood Donors with False-Positive HIV-1 and –2 Antibody EIA Reactivity After Elution of Low-Affinity Nonspecific Natural Antibodies. Transfusion 42 (8) : 1046-1052.

Chiavetta J.A., Deeks S., Goldman M., Hannon J., Leach-Bennett J., Megânn H., O'Brien S., Webert K. (2003) Proceedings of a Consensus Conference: Blood-Borne HIV and Hepatitis – Optimizing the Donor Selection Process. Transfusion Medicine Reviews 17 (1) : 1-30.

Côté S. (2002) An Overview of Apoptosis in Blood Transfusion. Vox Sanguinis 83 (Suppl. 1) : 371-374.

Côté S., Simard C., Lemieux R. (2002) Regulation of Growth-Related Genes by Inteleukin-6 in Murine Myeloma Cells. Cytokine 20 (3) : 113-120.

De Grandmont M.J., Racine C., Roy A., Lemieux R., Néron S. (2003) Intravenous Immunoglobulins Induce the in vitro Differentiation of Human B Lymphocytes and the Secretion of IgG. Blood 101 (8) : 3065-3073.

Engelfriet C.P., Reesink H.W., Kroll H., Giers G., Bald R., Kanhai H., Kekomäki R., Teramo K., Panzer S., Ulm B., Jilma P., Bock J., Taaning E., Rodeck C.H., David M., Goldman M., Décary F., Kaplan C. (2003) International Forum: Prenatal management of alloimmune thrombocytopenia of the fetus. Vox Sanguinis 84 :142-149.

Germain M., Goldman M. (2002) Blood Donor Selection and Screening: Strategies to Reduce Recipient Risk. Am J Therapeut 9 : 406-410.

Germain M., Remis R.S., Delage G. (2003) The risks and benefits of accepting men who have had sex with men as blood donors. Transfusion 43 : 25-33.

Goldman M. (2002) Challenges in Developing a Bacterial Detection System. Vox Sanguinis 83 (suppl. 1) :125-127.

Goldman M., Blajchman M.A. (2003) Bacterial Infections. In: Hillyer (C.D.), Silberstein (L.E.), Ness (P.M.), Anderson (K.C.), Roush (K.S.) ed. Blood Banking and Transfusion Medicine. Basic Principles & Practice. Elsevier Science : 487-496.

Goldman M., Lavoie P., Long A., Hume H. (2002) A designated donor program to limit donor exposure in chronically transfused children/Un programme de dons désignés pour limiter l'exposition aux donneurs chez des enfants avec un besoin de transfusions chroniques. CSTM Bulletin 14 :19-25.

Goldman M., Savard R., Long A., Gélinas S., Germain M. (2002) Declining value of preoperative autologous donation. Transfusion 42 : 819-823.

Hebert P.C., Fergusson D., Blajchman M.A., Wells G.A., Kmetic A., Coyle D., Heddle N., Germain M., Goldman M., Toye B., Schweitzer I., Vanwalraven C., Devive D., Sher G.D. (2003) Clinical outcomes following institution of the canadian universal leukoreduction program for red blood cell transfusions. JAMA 289 (15) : 1941-1949

Jung D., Côté S., Drouin M., Simard C., Lemieux R. (2002) Inducible Expression of Bcl-XL Restricts Apoptosis Resistance to the Antibody Secretion Phase in Hybridoma Cultures. Biotechnol Bioeng 79 (2) : 180-187.

Lamoureux J., Aubin É., Lemieux R. (2003) Autoimmune Complexes in Human Serum in Presence of Therapeutic Amounts of Intravenous Immunoglobulins. Blood 101 (4) : 1660-1662.

Publications
(suite)

Loembé M.M., Néron S., Delage R., Darveau A. (2002) Analysis of Expressed VH Genes in Persistent Polyclonal B Cell Lymphocytosis Reveals Absence of Selection in CD27+IgM+IgD+ Memory B Cells. Eur J Immunol 32 (12) : 3678-3688.

Long A., Tremblay L., Richard L., Lemieux R., Goldman M. (2002) Nondetection of the S Antigen Due to the Presence of Sodium Hypochlorite. Immunohematology 18 (4) : 120-122.

St-Amour I., Proulx C., Lemieux R., Bazin R. (2003) Modulations of Anti-D Affinity Following Promiscuous Binding of the Heavy Chain with Naive Lignt Chains. Transfusion 43 (2) : 246-253.

Brevet

Réal Lemieux, Sonia Néron, Chantal Proulx. Method of producing human IFN-alpha using Sendai virus-infected hematopoietic stem cells. United States Patent #US 6472208, 29 octobre 2002.

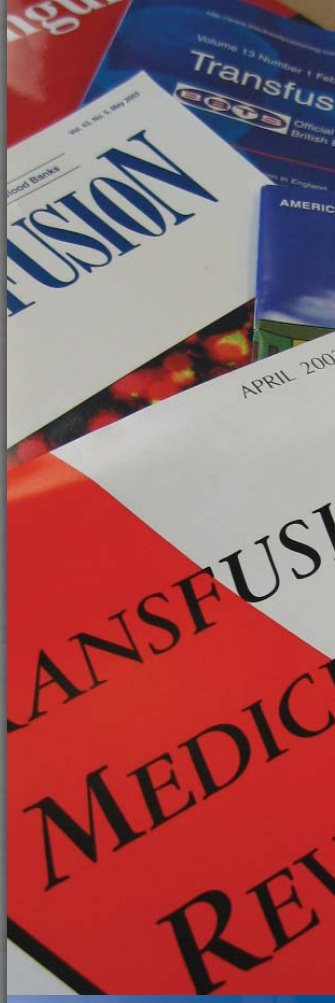

Conseil d'administration

au 31 mars 2003

MILIEU REPRÉSENTÉ	MEMBRE
MILIEU DES AFFAIRES	**Président** **M. Claude Pichette** Conseiller Huis-clos ltée
MÉDECINS TRANSFUSEURS	**Vice-président** **Dr André Lebrun** Hématologue-oncologue Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
HÉMA-QUÉBEC	**Secrétaire** **Dr Francine Décary** Directrice générale Héma-Québec
DONNEURS	**M. Robert Bédard** Président ex-officio Association des bénévoles du don de sang
HÔPITAUX	**M. Raymond April** Directeur général Centre hospitalier et d'hébergement de Rivière-du-Loup
	Dr Lucie Poitras Médecin et directrice des services professionnels CHU Mère-Enfant Hôpital Sainte-Justine
MÉDECINS TRANSFUSEURS	**Dr Jean Montreuil** Anesthésiste-réanimateur Hôpital de l'Enfant-Jésus
MILIEU ACADÉMIQUE	**Dr Denis Cournoyer** Hématologue et professeur agrégé Faculté de médecine de l'Université McGill Hôpital général de Montréal
	Dr Yves St-Pierre Professeur INRS-Institut Armand-Frappier
MILIEU DES AFFAIRES	**Mme Cheryl Campbell Steer** Présidente Campbell Steer & Associés
RECEVEURS	**Mme Sheila Comerford** Hygiéniste industrielle CLSC Côte-des-Neiges
SANTÉ PUBLIQUE	**Dr Marc Dionne** Directeur scientifique Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels Institut national de la santé publique du Québec

COMITÉ D'HÉMOVIGILANCE	**Observateur** **M. Jean-Guy Lorrain**

Comité de direction

au 31 mars 2003

Francine Décary, M.D., Ph.D., M.B.A.
Directrice générale

Roger Carpentier, CRIA
Premier directeur aux Ressources humaines

Smaranda Ghibu, B.C.L., LL.B.
Première conseillère juridique

Yvan Charbonneau, ing.
Premier directeur à l'Exploitation

Guy Lafrenière, M.B.A., C.M.A.
Premier directeur à l'Administration et aux finances

Gilles Delage, M.D., M.Sc.
Premier directeur aux Affaires médicales

Réal Lemieux, Ph.D.
Premier directeur à la Recherche et au développement

Simon Fournier, D.E.C.
Premier directeur aux Technologies de l'information

Suzanne Rémy Prince, M.Sc., M.B.A.
Première directrice à la Qualité et aux normes

Marc Germain, M.D., Ph.D.
Premier directeur Histo-Québec

André Roch, B.Com.
Adjoint au directeur général aux Affaires publiques

Comité consultatif scientifique et médical

au 31 mars 2003

SPÉCIALITÉ REPRÉSENTÉE	MEMBRE
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	**Présidente** **Dr Gwendolyn Spurll** Directrice des services de transfusion Hôpital Royal-Victoria
BIOLOGIE MOLÉCULAIRE	**Dr Jean-Pierre Cartron** Directeur scientifique Institut national de la transfusion sanguine
BIOTECHNOLOGIE	**Dr Bernard Massie** Chercheur Institut de recherche en biotechnologie (CNRC)
DÉRIVÉS PLASMATIQUES	**Dr Dana Devine** R&D Director Canadian Blood Services Professor, University of British Columbia
FABRICATION DE COMPOSANTS SANGUINS	**Dr Sylvain Jude Bélisle** Anesthésiste Institut de cardiologie de Montréal
HÉMATOPOÏÈSE	**Dr James Michael Piret** Professor Biotechology Laboratory & Dept. of Chemical & Biological Engineering University of British Columbia
IMMUNOLOGIE	**Dr Walid Mourad** Professeur associé Centre de recherche en rhumatologie et immunologie Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon CHUL
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	**Poste vacant**
RECEVEURS	**M. Daniel Baribeau*** Société canadienne de l'hémophilie–section Québec
	Mme Evelyne Jean* Société de l'anémie falciforme
RECHERCHE INDUSTRIELLE	**Dr Jacques Leclerc** Senior Clinical Research Physician Lilly Research Laboratories
TECHNOLOGIES DIAGNOSTIQUES	**M. Marc Delpech** Professeur Génétique, développement et pathologie moléculaire Faculté de médecine Cochin Port-Royal
OBSERVATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	**Dr Denis Cournoyer**
	Dr Yves St-Pierre

* Également membre du Comité de liaison

Comité consultatif de la sécurité

au 31 mars 2003

SPÉCIALITÉ REPRÉSENTÉE	MEMBRE
SANTÉ PUBLIQUE	**Président** **Dr Bryce Larke** Medical Health Officer Health and Social Services
DONNEURS	**Poste vacant**
ÉPIDÉMIOLOGIE	**Dr Steven Kleinman** Biomedical Consultant
ÉTHIQUE	**Me Pierre Deschamps** Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec Université McGill
MALADIES INFECTIEUSES	**Dr Susan Stramer** Executive Scientific Officer National Confirmatory Testing Laboratory American Red Cross
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	**Dr Georges Andreu** Directeur de l'Établissement français du sang Établissement français du sang
	Dr Paul Holland Medical Director/CEO Sacramento Medical, Foundation Blood Centers
	Dr James P. AuBuchon Medical Director, Blood Bank and Transfusion Dartmouth-Hitchcock Medical Center
	M. Christopher Verrall Prowse SNBTS Research & Development Director SNBTS National Science Laboratory
	Dr Henk W. Reesink Manager infectious disease donor laboratory Central Laboratory of the Blood Transfusion Service
RECEVEURS	**M. Michel Morin*** COCQ-Sida
	M. David Page Société canadienne de l'hémophilie, section Québec
SANTÉ PUBLIQUE	**Dr Marc Dionne** Directeur scientifique Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels Institut national de la santé publique du Québec
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	**Mme Sheila Comeford**

* Également membre du Comité de liaison

Comité de liaison

au 31 mars 2003

MILIEU REPRÉSENTÉ	MEMBRE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE, SECTION QUÉBEC	**Président** M. Daniel Baribeau
ASSOCIATION DES GRANDS BRÛLÉS	M. Martin Guay M. Jean-Pierre Juneau
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES INSUFFISANTS RÉNAUX	M. Neville Galipeau
COCQ-SIDA	M. Michel Morin
LEUCAN	Mme Anne-Marie Ratelle
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE, SECTION QUÉBEC	M. Mohamed Boulila
SOCIÉTÉ DE L'ANÉMIE FALCIFORME DU CANADA	Mme Gisèle Bellemare Mme Evelyne Jean
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA THALASSÉMIE	Mme Sophie Tuyssuzian Poste à combler
OBSERVATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	M. Robert Bédard
	Mme Sheila Comerford

Comité d'éthique de la recherche

au 31 mars 2003

MILIEU REPRÉSENTÉ
DONNEURS DE SANG
DROIT
ÉTHIQUE
MÉDICAL – ANESTHÉSIOLOGIE
MÉDICAL – MICROBIOLOGIE
MÉDICAL – ÉPIDÉMIOLOGIE
RECEVEURS DE SANG (2)

Code d'éthique et de déontologie

CHAPITRE I
OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1. Le présent code d'éthique et de déontologie a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration d'Héma-Québec, de favoriser la transparence au sein d'Héma-Québec et de responsabiliser les administrations et les administrateurs.

   Ce code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec et à son directeur général.

CHAPITRE II
PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

2. Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec.

   Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

3. L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ainsi que ceux établis dans le présent code d'éthique et de déontologie. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

   Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

   L'administrateur qui, à la demande d'Héma-Québec, exerce des fonctions d'administrateur dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

4. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

5. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisanes.

6. Le président du conseil d'administration, le directeur général et l'administrateur public à temps plein doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

7. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

   Il doit dénoncer à Héma-Québec tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre Héma-Québec, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

   Sous réserve de l'article 4, l'administrateur nommé ou désigné dans un autre organisme ou entreprise doit aussi faire cette dénonciation à l'autorité qui l'a nommé ou désigné.

8. L'administrateur public à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

   Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

   Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de l'organisme ou de l'entreprise par lesquelles il serait aussi visé.

9. L'administrateur ne doit pas confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

10. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

    Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

11. L'administrateur public à temps plein doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si l'autorité qui l'a nommé ou désigné le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil d'administration, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

12. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

    Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

13. Lorsque l'administrateur se voit offrir un cadeau, marque d'hospitalité ou avantage qui pourrait ne pas être d'usage ou de valeur modeste, il en informe par écrit le président du conseil d'administration et le directeur général. Ceux-ci devront évaluer si l'administrateur peut accepter tel cadeau, marque d'hospitalité ou avantage selon les règles du présent Code et les coutumes et aviseront l'administrateur par écrit de la décision prise à cet effet.

14. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

15. L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

16. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

17. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant Héma-Québec, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants pendant la dernière année qui a précédé la fin de son mandat comme administrateur d'Héma-Québec.

    Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

    Les administrateurs d'Héma-Québec ne peuvent traiter, dans les circonstances qui sont prévues à l'alinéa précédent, avec un ancien administrateur d'Héma-Québec dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

18. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs d'Héma-Québec.

CHAPITRE III
ACTIVITÉS POLITIQUES

19. L'administrateur public à temps plein, le président du conseil d'administration ou le directeur général qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.

20. Le président du conseil d'administration ou le directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

21. L'administrateur public à temps plein dont le mandat est à durée indéterminée et qui est élu à une charge publique a droit à un congé non rémunéré pour la durée de son premier mandat électif.

22. L'administrateur public à temps plein qui veut se porter candidat à la charge de député à l'Assemblée nationale, de député à la Chambre des communes du Canada ou à une autre charge publique élective dont l'exercice sera probablement à temps plein doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

23. L'administrateur public à temps plein qui veut se porter candidat à une charge publique élective dont l'exercice sera probablement à temps partiel, mais dont la candidature sera susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

24. L'administrateur public à temps plein qui obtient un congé sans rémunération conformément à l'article 22 ou à l'article 23 a le droit de reprendre ses fonctions au plus tard le 30e jour qui suit la date de clôture des mises en candidature, s'il n'est pas candidat, ou, s'il est candidat, au plus tard le 30e jour qui suit la date à laquelle une autre personne est proclamée élue.

25. L'administrateur public à temps plein dont le mandat est à durée déterminée, qui est élu à une charge publique à temps plein et qui accepte son élection, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur.

    Celui qui est élu à une charge publique dont l'exercice est à temps partiel doit, si cette charge est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, se démettre de ses fonctions d'administrateur.

CHAPITRE IV
RÉMUNÉRATION

26. L'administrateur n'a droit qu'à la rémunération et qu'au remboursement des dépenses prévues dans la Loi sur Héma-Québec et sur le comité d'hémovigilance.

27. L'administrateur révoqué pour une cause juste et suffisante ne peut recevoir d'allocation ni d'indemnité de départ.

28. L'administrateur qui a quitté ses fonctions, qui a reçu ou qui reçoit une allocation ou une indemnité de départ et qui occupe une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir durant cette période.

    Toutefois, si le traitement qu'il reçoit est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a à rembourser l'allocation ou l'indemnité que jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer à recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

29. Quiconque a reçu ou reçoit une allocation ou une indemnité de départ du secteur public et reçoit un traitement à titre d'administrateur pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir durant cette période.

    Toutefois, si le traitement qu'il reçoit à titre d'administrateur est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a à rembourser l'allocation ou l'indemnité que jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer à recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

30. L'administrateur public à temps plein qui a cessé d'exercer ses fonctions, qui a bénéficié de mesures dites de départ assisté en vue de la retraite et qui, dans les deux ans qui suivent son départ, accepte une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public doit rembourser la somme correspondant à la valeur des mesures dont il a bénéficié jusqu'à concurrence du montant de la rémunération reçue, du fait de ce retour, durant cette période de deux ans.

31. L'exercice à temps partiel d'activités didactiques par un administrateur n'est pas visé par les articles 28 à 30.

32. Pour l'application des articles 28 à 30, « secteur public » s'entend des organismes, des établissements et des entreprises visés par l'annexe.

    La période couverte par l'allocation ou l'indemnité de départ visée aux articles 28 et 29 correspond à celle qui aurait été couverte par le même montant si la personne l'avait reçue à titre de traitement dans sa fonction, son emploi ou son poste antérieur.

CHAPITRE V
PROCESSUS DISCIPLINAIRE

33. En cas de manquement aux devoirs d'éthique et/ou de déontologie prévus au présent code, l'administrateur impliqué sera soumis au processus disciplinaire décrit au chapitre VI du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Depuis la création d'Héma-Québec en septembre 1998, aucun cas n'a dû être traité en vertu du Code d'éthique et de déontologie, et l'année 2002-2003 n'a pas fait exception.

États financiers

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

Rapport de la direction 37

Rapport du vérificateur 38

États financiers

- Résultats 39
- Actif net 39
- Bilan 40
- Flux de trésorerie 41
- Notes complémentaires 42

Rapport de la direction

Les états financiers d'Héma-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Les actuaires du cabinet Morneau Sobeco ont été nommés actuaires-conseils relativement au régime complémentaire de retraite des employés d'Héma-Québec.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le premier directeur à l'Administration
et aux finances,

Guy Lafrenière

La directrice générale,

Dr Francine Décary

Saint-Laurent, le 2 juin 2003

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan d'Héma-Québec au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction d'Héma-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière d'Héma-Québec au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01) je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis

Doris Paradis, CA

Québec, le 2 juin 2003

Résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

PRODUITS	2003	2002
Subvention du gouvernement du Québec	**249 701 157 $**	204 383 869 $
Produits sanguins vendus à la Société canadienne du sang	**7 693**	38 907
Intérêts sur dépôts bancaires et autres	**540 863**	268 234
Autres revenus	**1 194 132**	658 908
	251 443 845	205 349 918
CHARGES (note 3)	**244 294 531**	205 349 918
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**7 149 314 $**	- $

Actif net
de l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Solde au début	**950 518 $**	845 204 $
Actif net transféré par le Centre de conservation de tissus humains du Québec	**-**	105 314
Excédent des produits sur les charges	**7 149 314**	-
Solde à la fin	**8 099 832 $**	950 518 $

Bilan
au 31 mars

ACTIF	2003	2002
À court terme		
Encaisse	**- $**	679 093 $
Débiteurs (note 4)	**2 616 775**	3 116 304
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	**260 995**	990 970
Stocks (note 5)	**24 861 590**	9 242 705
Frais payés d'avance (note 6)	**3 952 547**	2 036 498
	31 691 907	16 065 570
Placement à long terme (note 7)	**1 795 000**	
Immobilisations (note 8)	**39 244 607**	40 946 461
	72 731 514 $	57 012 031 $
PASSIF	**2003**	**2002**
À court terme		
Découvert bancaire (note 9)	**4 998 326 $**	- $
Créditeurs et frais courus (note 10)	**14 718 795**	17 159 377
Versement sur la dette à long terme (note 11)	**5 693 942**	4 388 808
	25 411 063	21 548 185
Dette à long terme (note 11)	**35 543 422**	31 624 760
Passif au titre des prestations constituées (note 12)	**3 677 197**	2 888 568
ACTIF NET	**8 099 832**	950 518
	72 731 514 $	57 012 031 $
ENGAGEMENTS (note 14)		

Pour le conseil d'administration,

Claude Pichette
Administrateur

Cheryl Campbell Steer
Administrateur

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Éléments des résultats sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Excédent des produits sur les charges	**7 149 314 $**	- $
Amortissement des immobilisations	**5 063 026**	4 436 624
Perte (gain) sur radiation et cession d'immobilisations	**2 512 577**	(65 499)
Passif au titre de prestations constituées	**788 629**	1 196 324
	15 513 546	5 567 449
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	**499 529**	(1 208 616)
Diminution de la subvention à recevoir du gouvernement du Québec	**729 975**	11 067 393
Augmentation des stocks	**(15 618 885)**	(2 137 202)
Augmentation des frais payés d'avance	**(1 916 049)**	(662 723)
Augmentation (diminution) des créditeurs et frais courus	**(2 440 582)**	3 789 902
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(3 232 466)**	16 416 203
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	**(5 905 082)**	(17 848 642)
Produit de disposition des immobilisations	**31 333**	106 997
Acquisition de placement à long terme	**(1 795 000)**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(7 668 749)**	(17 741 645)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	**24 896 375**	15 385 023
Remboursement de la dette à long terme	**(19 672 579)**	(5 390 816)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**5 223 796**	9 994 207
ENCAISSE TRANSFÉRÉE PAR LE CENTRE DE CONSERVATION DE TISSUS HUMAINS DU QUÉBEC	**-**	31 276
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	**(5 677 419)**	8 700 041
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	**679 093**	(8 020 948)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	**(4 998 326) $**	679 093 $
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	**- $**	679 093 $
Découvert bancaire	**(4 998 326)**	-
	(4 998 326) $	679 093 $
Intérêts versés	**1 930 399 $**	1 725 874 $

Notes complémentaires
au 31 mars 2003

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), a continué son existence en vertu de la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance (L.Q. 1998, chapitre 41). Héma-Québec est une personne morale à but non lucratif qui a pour mission d'assurer aux établissements de santé et de services sociaux du Québec et à la population un approvisionnement suffisant en sang et en produits et constituants sanguins.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers d'Héma-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Stocks

Les stocks de produits stables, de matériel de collecte et de laboratoire sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Bâtiment	4 %
Améliorations physiques	5 %
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel roulant	20 %
Machinerie et équipement	10 % et 20 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	33 ⅓ %
Logiciels informatiques	33 ⅓ %
Progiciels informatiques	20 %
Actifs intangibles	10 %

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Régimes d'avantages sociaux des salariés

Héma-Québec comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, Héma-Québec a adopté les conventions suivantes :

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent de la perte actuarielle sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. L'obligation transitoire ainsi que le coût des services passés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 13 ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 17 ans.

Espèces et quasi-espèces

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. CHARGES PAR CENTRE D'ACTIVITÉ

	RECRUTEMENT, MARKETING ET PROMOTION	APPROVISIONNEMENT	PRODUCTION	DISTRIBUTION	SERVICES MÉDICAUX	AFFAIRES MÉDICALES	QUALITÉ ET NORMES
Salaires	506 299 $	18 452 096 $	9 316 953 $	3 550 216 $	1 320 600 $	1 958 373 $	944 543 $
Charges sociales	100 853	3 585 266	1 825 152	715 432	290 394	379 281	165 112
Frais de déplacement	62 428	1 850 353	83 651	1 059 505	30 362	78 802	102 834
Fournitures médicales et de laboratoire	2 785	14 634 031	9 883 168	156 106	792 121	17 180	1 721
Produits sanguins achetés de la Société canadienne du sang	-	-	26 837	-	-	-	-
Services achetés	362 689	207 720	404 298	15 667	81 430	101 766	78 410
Communications	2 921 100	935 759	21 924	44 269	7 104	26 774	3 760
Frais de matériel roulant	633	32 068	785 573	1 462 537	3 801	353	127
Location d'équipements	3 967	135 384	30 302	245 952	1 212	10 735	6 842
Loyer	-	-	-	-	-	138 320	-
Taxes	-	-	-	-	-	-	-
Frais de bureau	168 769	477 362	699 142	250 689	82 961	71 599	24 235
Assurance	-	319	-	-	-	-	-
Perte (gain) sur radiation et cession d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	44 827	372 687	446 682	49 340	99 175	47 584	19 455
Intérêts sur avance et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	4 174 350 $	40 683 045 $	23 523 682 $	7 549 713 $	2 709 160 $	2 830 767 $	1 347 039 $
Plasma pour fractionnement *	-	-	-	-	-	-	-
Total	**4 174 350 $**	**40 683 045 $**	**23 523 682 $**	**7 549 713 $**	**2 709 160 $**	**2 830 767 $**	**1 347 039 $**

* Héma-Québec compte deux principaux secteurs d'activité : les produits labiles et les produits stables

Certains coûts de plasma pour fractionnement sont encourus en ce qui a trait aux produits labiles et réalloués aux produits stables sur la base des coûts encourus. La répartition des coûts est effectuée en fonction des unités expédiées.

2003							2002
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	ADMINISTRATION	FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS	SOUS-TOTAL LABILES	PRODUITS STABLES	TOTAL	TOTAL
2 086 250 $	2 380 033 $	4 870 655 $	412 745 $	45 798 763 $	176 942 $	**45 975 705 $**	40 163 094 $
392 256	440 614	1 632 738	83 454	9 610 552	34 755	**9 645 307**	8 225 803
98 575	229 175	438 067	45 945	4 079 697	16 418	**4 096 115**	3 605 118
453 943	2 821	47 211	225 896	26 216 983	123 266 610	**149 483 593**	126 927 372
-	-	-	-	26 837	-	**26 837**	22 714
75 528	555 900	1 650 764	2 010 746	5 544 918	178 892	**5 723 810**	4 523 576
1 469	426 189	20 727	13 539	4 422 614	5 955	**4 428 569**	4 397 250
926	303	7 574	37	2 293 932	142 109	**2 436 041**	1 661 222
9 167	29 005	15 546	97 878	585 990	182	**586 172**	982 564
-	-	-	1 510 810	1 649 130	-	**1 649 130**	2 035 233
-	-	-	471 296	471 296	-	**471 296**	57 400
103 613	1 017 382	156 000	1 145 663	4 197 415	34 517	**4 231 932**	3 967 567
-	-	5 987 345	-	5 987 664	-	**5 987 664**	2 674 396
-	-	2 512 577	-	2 512 577	-	**2 512 577**	(65 499)
143 867	1 473 937	1 022 211	1 340 657	5 060 422	2 604	**5 063 026**	4 436 624
-	108	140 490	-	140 598	-	**140 598**	324 446
-	-	1 836 159	-	1 836 159	-	**1 836 159**	1 411 038
3 365 594 $	6 555 467 $	20 338 064 $	7 358 666 $	120 435 547 $	123 858 984 $	**244 294 531 $**	205 349 918 $
-	-	-	-	(8 376 218)	8 376 218	**-**	-
3 365 594 $	**6 555 467 $**	**20 338 064 $**	**7 358 666 $**	**112 059 329 $**	**132 235 202 $**	**244 294 531 $**	**205 349 918 $**

4. DÉBITEURS

	2003	2002
Clients	**193 298 $**	781 222 $
Taxes de vente	**1 404 869**	2 335 082
Autres débiteurs	**1 018 608**	-
	2 616 775 $	3 116 304 $

5. STOCKS

	2003	2002
Produits stables et substituts	**21 679 060 $**	5 284 123 $
Matériel de collecte	**2 069 350**	3 669 855
Matériel de laboratoire	**1 113 180**	288 727
	24 861 590 $	9 242 705 $

6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2003	2002
Assurances	**3 686 119 $**	1 664 621 $
Autres	**266 428**	371 877
	3 952 547 $	2 036 498 $

7. PLACEMENT À LONG TERME

Héma-Québec a un placement dans un compte en fidéicommis, comptabilisé au coût, échéant en octobre 2003, portant intérêt au taux de 2,88 %, lié à un bail emphytéotique à signer.

8. IMMOBILISATIONS

			2003	2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	2 139 500 $	- $	**2 139 500 $**	2 139 500 $
Bâtiment	19 695 575	1 155 187	**18 540 388**	20 058 565
Améliorations physiques	6 524 295	591 473	**5 932 822**	3 485 919
Améliorations locatives	943 661	660 421	**283 240**	445 352
Matériel roulant	31 948	6 390	**25 558**	28 753
Machinerie et équipement	8 357 985	2 667 299	**5 690 686**	5 341 960
Mobilier et équipement de bureau	2 511 625	1 673 511	**838 114**	489 801
Équipement Informatique	4 383 867	3 621 971	**761 896**	1 196 414
Logiciels et progiciels informatiques*	4 556 824	2 274 421	**2 282 403**	1 910 197
Actifs intangibles **	5 000 000	2 250 000	**2 750 000**	5 850 000
	54 145 280 $	14 900 673 $	**39 244 607 $**	40 946 461 $

8. IMMOBILISATIONS (suite)

* Les coûts cumulés des travaux en cours au 31 mars 2003 s'élèvent à 753 728 $ excluant les taxes et sont inclus dans la catégorie logiciels et progiciels informatiques. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque les projets seront terminés.

** Les actifs intangibles comprennent des bases de données pour la gestion des produits sanguins, des droits reliés au programme de collecte du sang, le transfert des processus opérationnels et réglementaires ainsi que des échantillons de produits sanguins et tissulaires. Tous ces actifs ont été acquis pour un montant de 5 000 000 $ de la Société canadienne de la Croix-Rouge, le 28 septembre 1998. Au cours de l'exercice, Héma-Québec a radié pour 4 000 000 $ d'actifs intangibles.

9. DÉCOUVERT BANCAIRE

Au 31 mars 2003, Héma-Québec disposait d'une marge de crédit rotatif de 15 000 000 $ portant intérêt au taux préférentiel réduit de 0,50 %.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2003	2002
Fournisseurs	**9 308 977 $**	13 279 360 $
Salaires et charges sociales	**5 409 818**	3 880 017
	14 718 795 $	17 159 377 $

11. DETTE À LONG TERME

	2003	2002
Emprunts, garantis par le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 20 679 888 $, remboursables par versements mensuels de 36 337 $ (incluant capital et intérêts) et de 53 783 $ plus intérêts de 6,19 % et 5,79 %, renouvelables en 2008 et 2009 , échéant en 2023 et 2027	**20 780 998 $**	5 193 992 $
Emprunts remboursables par des versements mensuels de 423 435 $ (incluant capital et intérêts) et de 70 996 $ (capital seulement) et annuels de 256 429 $ (capital seulement), à taux fixes variant de 4,45 % à 6,82 %, échéant entre 2004 et 2010	**20 456 366**	15 482 791
Emprunts pour financement intérimaire, à des taux variant de 2,16 % à 5,45 %	**-**	15 336 785
	41 237 364	36 013 568
Versements échéant en deçà de un an	**(5 693 942)**	(4 388 808)
	35 543 422 $	31 624 760 $

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2004	5 693 942 $
2005	5 042 711 $
2006	3 670 088 $
2007	2 955 100 $
2008	3 028 719 $

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

La charge nette de l'exercice d'Héma-Québec au titre de ses régimes se présente comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	**2002**	**2003**	**2002**
Régimes à prestations déterminées	**698 300 $**	910 300 $	**2 348 861 $**	1 393 482 $
Régimes à cotisations déterminées	**712 900 $**	574 800 $	**- $**	- $

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées pris collectivement se présentent comme suit au 31 mars :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	**2002**	**2003**	**2002**
Obligations au titre des prestations constituées	**29 679 600 $**	5 495 300 $	**4 957 097 $**	10 361 168 $
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice	**30 187 200**	4 565 000	**-**	-
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	**507 600**	(930 300)	**(4 957 097)**	(10 361 168)
Perte (gain) actuarielle non amortie	**(2 944 000)**	721 400	**1 383 000**	4 220 000
Coût des services passés non amorti	**2 282 800**	-	**-**	-
Obligation transitoire non amortie	**50 500**	55 500	**-**	3 406 000
Passif au titre des prestations constituées	**(103 100) $**	(153 400) $	**(3 574 097) $**	(2 735 168) $

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par Héma-Québec pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	7,00 %	7,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,75 %	-
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des médicaments santé couverts par participant a été fixé à 9,5% pour l'an 2003. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 5% en 2012. Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des autres soins de santé couverts par participant a été fixé à 3%.

Les autres informations de l'exercice concernant les régimes à prestations déterminées d'Héma-Québec se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
Cotisations versées par Héma-Québec au cours de l'exercice	**748 600 $**	829 200 $	**- $**	- $
Cotisations versées par les salariés au cours de l'exercice	**788 000**	916 100	**-**	-
Prestations versées	**75 000 $**	15 000 $	**1 509 933 $**	458 230 $

Au cours de l'exercice, à la suite d'un renouvellement de conventions collectives pour les employés syndiqués, Héma-Québec a mis fin à l'assurance des soins médicaux à la retraite ce qui a permis une réduction de la perte actuarielle non amortie de 2 643 000 $, de l'obligation transitoire non amortie de 3 179 000 $ et de la charge de l'exercice de 1 220 000 $. De plus, elle a bonifié les régimes de retraite à prestations déterminées ce qui a entraîné une obligation relative aux services passés de 2 282 800 $.

Le 31 décembre 2002, pour les fins de l'évaluation actuarielle, Héma-Québec a fusionné les régimes de retraite d'Héma-Québec et le régime de retraite de la Croix-Rouge pour les employés actifs chez Héma-Québec, à la suite d'une entente survenue le 28 septembre 1998. Cette fusion a eu pour effet d'augmenter la juste valeur des actifs de 24 335 000 $ et d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées de 20 341 700 $. Les actifs seront transférés définitivement le 13 juin 2003.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dette à long terme

Au 31 mars 2003, la juste valeur de la dette à long terme de 41 237 364 $ s'établissait à 41 398 762 $, compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et aux taux d'intérêt.

Autres éléments d'actifs et de passifs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, de la subvention à recevoir, du placement, du découvert bancaire et des créditeurs et frais courus équivaut à leur valeur comptable étant donné leur courte période d'échéance.

14. ENGAGEMENTS

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des trente prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs, ses équipements et son matériel roulant. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement de cinq ans.

Les charges de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 2003 s'élèvent respectivement à 1 649 130$ (2 035 233 $ en 2002) pour les locaux et à 586 172 $ (982 564 $ en 2002) pour les équipements et le matériel roulant. Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme s'établissent comme suit :

2004	1 755 837 $
2005	1 699 031 $
2006	1 357 974 $
2007	1 348 443 $
2008	344 861 $
2009 et suivantes	31 119 404 $

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, Héma-Québec est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Héma-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

Aujourd'hui,

Jean

s'élance
dans la vie.

27 TRANSFUSIONS

Le rapport annuel 2002-2003
est publié par la première direction
des Affaires publiques d'Héma-Québec,
sous la responsabilité de M. André Roch.

COORDINATION :
Nicole Pelletier
Directrice des communications

RÉDACTION :
Jean-Marc Papineau

GRAPHISME :
Dominic Armand

PHOTOS :
Annie Dallaire
Olive Communication (photos des receveurs)
Normand Rajotte (photo de reconnaissance du personnel)

RÉVISION :
Michèle Turcotte

Dépôt légal
2e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1703-2261

Toute reproduction est permise
avec mention de la source.

ÉTABLISSEMENT DE MONTRÉAL
4045, boulevard Côte-Vertu
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Canada

Téléphone :
(514) 832-5000
1 888 666-HÉMA

ÉTABLISSEMENT DE QUÉBEC
2535, boulevard Laurier
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3
Canada

Téléphone :
(418) 656-9711
1 800 267-9711

CENTRES DES DONNEURS DE SANG

- Globule
  7275, rue Sherbrooke Est, Montréal
- Globule (centre des dons spéciaux)
  4045, boulevard Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
- 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
- 325, rue de la Croix-Rouge, Québec

www.hema-quebec.qc.ca

HÉMA-QUÉBEC